

ments romains. Le coup d'œil exercé d'Amilcar eut bien vite reconnu la force des dispositions adoptées par les consuls. Pour rompre cette ordonnance, qui devait opposer une inébranlable résistance à toutes ses attaques, il donna l'ordre à son centre de partir et de stimuler la retraite, espérant que la flotte romaine se désolait dans la poursuite. Cette ruse eut en effet, failli perdre les Romains, qui se laisserent emporter par une aveugle impétuosité et rompirent la masse formidable de leurs vaisseaux. Tout à coup un signal s'éleva du vaisseau d'Amilcar : alors les fuyards virent de bord, reviennent avec fureur sur ceux qui les poursuivent, et une lutte terrible s'engage de ce côté des deux flottes. Les Carthaginois, plus légers, plus habiles, plus expérimentés, vont et viennent autour des vaisseaux ennemis, et ne cessent de les assaillir sur toutes leurs faces ; les Romains, plus agueris, plus calmes dans la mêlée, combattant d'ailleurs sous les yeux de leurs généraux, qui ne cessent de les animer du geste et de la voix, opposent une résistance inébranlable à toute la science, à tous les assauts de leurs adversaires.

Pendant ce temps-là Hannon, qui commandait l'aile droite, s'était rabattu sur la réserve des Romains, et les avait troublés et la confusion, tandis que les Carthaginois de l'aile gauche, formés en ligne semi-circulaire, changeaient de position et fondaient sur les vaisseaux qui formaient la base du triangle de la flotte romaine. Les vaisseaux de charge, que ces derniers traînaient à leur remorque, lâchèrent aussitôt leurs cordes et en viennent aux mains de leur côté, de sorte que les deux flottes, divisées chacune en trois parties qui s'assaillaient respectivement, présentèrent le spectacle de trois combats distincts et assez éloignés l'un de l'autre. La victoire resta longtemps en suspens ; mais enfin le centre, qui commandait Amilcar, fut enfoncé et mis en désordre. Cette fois la fuite ne fut pas une fuite, car un grand nombre de vaisseaux restèrent au combat, et Amilcar, qui dirigeait l'action sur ce point. En même temps, Regulus accourait avec les vaisseaux de la ligne de droite, qui n'avaient pas souffert, au secours de sa ligne de réserve qui n'ait sous les efforts de l'ennemi. Les équipages de ces vaisseaux, voyant alors courage et reviennent au combat avec une nouvelle ardeur. Chargés de tous côtés avec fureur et enveloppés à leur tour, les Carthaginois cherchent leur salut dans la fuite. En ce moment se présente Amilcar, déjà vainqueur d'Amilcar, il voit la troisième ligne des Romains acculée contre la côte et près d'être détruite par les Carthaginois de l'aile gauche ; il se joint alors à Regulus, qui vient de dégager les vaisseaux de charge, et tous deux s'avancent pour occuper la ligne ennemie, qui eût déjà infailliblement éprouvé un désastre, si la crainte des redoutables grappins des vaisseaux romains n'eût tenu les Carthaginois à distance. Ceux-ci furent alors entourés et pour ainsi dire broyés entre les deux consuls : 50 vaisseaux, avec tous leurs équipages, restèrent aux mains des vainqueurs. Les autres, se dirigeant vers la côte, au risque de s'échouer ou de se briser, parvinrent à s'échapper grâce à leur légèreté.

La bataille était finie, et les Romains vainqueurs sur tous les points ; leur énergie et leur ténacité avaient triomphé de la ruse, de l'habileté et de la valeur des Carthaginois. Ceux-ci perdirent 30 de leurs vaisseaux, qui furent coulés à fond, et 64, qui restèrent au pouvoir des vainqueurs. Les Romains n'avaient perdu que 24 vaisseaux coulés à fond ; pas un seul ne put servir de trophée à leurs ennemis.

La bataille d'Écob portait un coup terrible à Carthage ; non-seulement elle diminuait le prestige de sa supériorité maritime, mais encore elle ouvrait aux Romains le chemin de l'Afrique, vers laquelle cinglèrent les deux consuls dès qu'ils eurent remis la flotte en état d'effectuer cette traversée.

ÉCOBAN s. m. (é-ko-ban). Mar. Ancienne forme du mot ÉCOBUR.

ÉCOBAGE s. m. (é-ko-ba-je — rad. *écobuer*). Agric. Action de brûler sur un terrain les plantes qui le couvrent et la couche superficielle de terre qu'on a détachée avec elles : *L'effet de l'écobage est de rendre les substances organiques renfermées dans le sol immédiatement propres à la végétation.* (De Morogues.) *L'action produite par l'écobage est celle d'une véritable engrais, quoique l'on n'ajoute rien au sol par ce procédé.* (Math. de Dombasle.) *L'écobage est un moyen fréquemment employé pour le défrichement de certains terrains.* (Math. de Dombasle.) *L'écobage n'est une bonne opération que dans les terrains substantiels et humides.* (Kozier.)

— Encycl. *L'écobage* consiste à enlever par tranches, à quelques centimètres de profondeur, la couche superficielle du sol couverte de plantes ; à couper ces tranches en morceaux carrés pour en faire de petits fourneaux qu'on allume et qu'on étouffe ; puis à répandre sur le terrain les cendres obtenues. Cette pratique est fort ancienne ; Virgile en fait mention. De l'Italie elle passa en France vers le milieu du XVII^e siècle ; aujourd'hui elle est usée dans presque toute l'Europe. Pour bien réussir, il faut, d'abord, rappeler en quelques mots l'action des cendres sur la végétation et l'influence

qu'elles exercent sur le sol. Voici ce que dit de Candolle à ce sujet :

« L'action des cendres sur les terrains cultivés est, comme la nature de cette même matière, complexe et variable. Les cendres tiennent le milieu entre les amendements et les engrais, sous ce rapport, plus elles sont siliceuses, plus elles ont d'action ; 1^o elles ont une action hygroscopique, en absorbant l'humidité ; 2^o elles paraissent accélérer la décomposition du terreau ; 3^o peut-être agissent-elles à titre d'engrais. Il est donc évident, et cela est confirmé par cette théorie, que l'écobage est utile : 1^o dans les terrains trop argileux, pour les diviser et les rendre moins hygroscopiques ; 2^o dans les terrains très-chargés de mauvaises herbes, et en même temps très-humides ; 3^o dans les climats où l'humidité de l'air est très-croûte ; 4^o dans les terrains marécageux, tourbeux ou fonds, couverts de mousses, de juncs, de lichens, etc., pour les exciter, par les molécules alcalines des cendres, et accélérer leur décomposition. »

L'écobage, à proprement parler, ne rentre pas dans les pratiques agricoles ordinaires ; c'est plutôt une opération spéciale de défrichement. Rarement employé sur les sols fertiles, productifs, soumis à un assolement régulier, il convient surtout pour les terres, une culture des marais et des fonds tourbeux, des landes, des bois, des pâturages, des friches et des bruyères, des prairies naturelles ou artificielles qu'on veut convertir en terres à grains, en un mot de tous les sols dont la fécondité n'est pas en rapport avec la proportion de débris végétaux qu'ils renferment inutile ou même nuisible dans les terrains siliceux, meubles et secs, il produit surtout de bons résultats dans les fonds argileux, humides, acides, couverts de broussailles ou de mauvaises herbes.

On écobue de deux manières, ou à bras d'homme, en se servant de l'écobue ou d'autres instruments, ou avec une forte charge à verser ; cette seconde manière est plus économique ; mais la première est plus efficace. Quelque procédé qu'on emploie, la grande habileté dans l'écobage consiste à enlever seulement la portion de terre pénétrée par les racines, mais en conservant toute la terre qui adhère à ces organes. On coupe ensuite les tranches de terre carrément, et après avoir fait sécher au soleil, on les dispose les unes sur les autres, de manière à en faire de petits fourneaux ; il faut surtout veiller à ce que la partie inférieure de la tranche soit à l'extérieur, la partie supérieure chargée d'herbes à l'intérieur du fourneau.

Après avoir rempli ce fourneau de feuilles ou d'herbes sèches, on y met le feu, et on a soin de bruler presque entièrement la petite ouverture qui se sert de porte, afin qu'on ne point établir de courant de flamme, mais un feu étouffé, qui, gagnant lentement et de proche en proche, consume les racines jusqu'à l'extérieur de la tranche. On doit visiter les fourneaux plusieurs fois par jour et boucher exactement les ouvertures, afin qu'on ne manquera pas de s'y former si le feu avait trop d'activité ; la fumée pénètre ainsi la terre, comme l'eau pénètre une éponge, et se dissipe peu à peu dans l'air. Quelques agriculteurs, avant de mettre le feu aux fourneaux, mouillent et pétrissent la terre tout autour.

« Cette opération, dit Rozier, est fort bonne, lorsque l'eau est dans le voisinage ; on lute pour ainsi dire les tranches les unes contre les autres, car c'est toujours dans leur point de réunion que la flamme s'ouvre un passage lorsqu'on ne prend pas cette précaution, ou du moins lorsque la terre n'est pas assez serrée dans ces endroits. » Quand on veut faire sécher promptement les tranches de terre, on les réunit les unes contre les autres par leur sommet ; elles forment ainsi un triangle dont le sol est la base ; le courant d'air aide l'action du soleil et hâte l'évaporation de l'humidité. Si l'on est moins pressé, cette opération coûteuse est inutile ; le soleil suffit, excepté dans les pays froids ou sous les climats pluvieux.

Lorsque les fourneaux ont cessé de fumer, et qu'on retire la tranche qui formait la porte on ne sent plus au dedans aucune chaleur, ou les débris, on étend les tranches, et on répand uniformément les débris sur le sol. Néanmoins, dans beaucoup de localités, on relève soigneusement les monceaux affaiblis par la combustion, et on les dispose en tas coniques pour les répandre seulement au moment de la semaille. Cette dernière méthode est préférable, parce que généralement, après un écobage bien fait, on sème sur un labour unique. Les endroits où étaient les fourneaux donnant toujours les plus belles récoltes, on ne doit pas y laisser de cendres lors de l'épandage, qui se fait de préférence par un temps calme et pluvieux.

Les détails journaliers de ma maison m'étaient. E. AUGIER.

S'écobuer v. pr. Se dégoutter, s'affaiblir l'estomac : *N'entre pas à la cuisine, vous vous écoburerez.*

ÉCOFRAI s. m. (é-ko-fré — du bas lat. *escoferrus*, marchand de cuir). Techn. Grosse ture par laquelle les ouvriers en cuir découpent leur ouvrage. Il On dit aussi ÉCOFOR.

ÉCOINON ou **ÉCOINSON** s. m. (é-ko-inon — du latin *pin. é.*, et de *coin*). Techn. Ouvrage de menuiserie ou de maçonnerie des-

L'écobage, outre l'amendement qu'il fournit au sol, présente encore cet avantage de détruire radicalement les graines des mauvaises herbes, ainsi que les animaux nuisibles et leurs repaires. L'utilité de cette opération en elle-même est donc incontestable, mais il faut l'appliquer à propos et d'une manière intelligente. Mathieu de Dombasle compare avec juste raison un terrain écobué à un cheval très-ardent, dont peut facilement abuser un voiturier malhabile, mais dont on peut tirer d'excellents services au moyen des amendements convenables.

Dans les forêts, l'écobage se pratique quelquefois comme nous venons de le décrire. D'autres fois, on se borne à brûler sur pied les herbes et les arbustes qui couvrent le sol. Ce dernier mode est avantageux, d'abord en ce qu'il économise les frais de main d'œuvre, ensuite parce qu'il peut être exécuté sur les sols légers ou inclinés. Dans ce cas, en effet, le sol n'étant pas remué conserve toute sa compacité et sa cohésion. Si d'ailleurs on laisse s'écouler quelque temps entre l'écobage et le semis, si par exemple on écobue à l'automne pour semer au printemps, les cendres restées à la surface sont en grande partie dispersées par les vents, et leurs effets sont d'ailleurs neutralisés par la fraîcheur et l'amendement que la forêt procure au sol. Cette opération doit être interdite dans les sables mouvants, les pentes escarpées et les terrains crayeux ou siliceux.

ÉCOBUE s. f. (é-ko-bu — rad. *écobuer*). Agric. Sorte de pioche ou de houe qui sert à écobuer : *On écobue un terrain, soit à l'aide d'un instrument à main appelé écobue, soit à l'aide de la charrue.* (Math. de Dombasle.)

— s. f. pl. Plantes et racines qui peuvent servir à l'écobage.

ÉCOBUE, ÉE (é-ko-bu-é) part. passé du v. *écobuer* : Terrain écobué. Terres écobuées. Les terrains marécageux peuvent être écobués avec avantage. (Bosc.)

ÉCOBUER v. a. ou tr. (é-ko-bu-é — du lat. *scopari*, en prov. *escobar*, balayer. Etym. dont. Agric. Pratiquer l'écobage sur : *Écobuer une terre.* Pour écobuer un champ, il faut enlever toute la superficie du sol en gazon un peu épais. (Raspail.) *Écobuer un terrain, c'est en écrouler le gazon, que l'on fait sécher et brûler ensuite.* (Math. de Dombasle.)

ÉCOBULE s. f. (é-ko-bu-le — dimin. du lat. *scopa*, en prov. *escoba*) balai). Bot. Nom vulgaire de la canche gazonnante.

ÉCOCHÉLAGE s. m. (é-ko-che-la-je — rad. *écocheler*). Agric. Action d'écocheler : *ÉCOCHÉLAGE des blés.*

ÉCOCHÉLÉ, ÉE (é-ko-che-lé) part. passé du v. *écocheler* : Champ écoché.

ÉCOCHELER v. a. ou tr. (é-ko-che-lé — double la consonne l devant une syllabe muette : *J'écochelle, tu écochelleras*). Agric. Ramasser, réunir avec le râteau les céréales ou les autres plantes que l'on vient de faucher : *ÉCOCHELER des blés.*

ÉCOEURANT (é-keu-ran) part. prés. du v. *écœurer* : Des plats écœurant par leur seule odeur.

ÉCOEURANT, ANTE adj. (é-keu-ran, ante — rad. *écœurer*). Qui inspire le dégoût, qui fait perdre l'appétit : *Étoison écœurant.* *L'engraisement forcé des bestiaux ne donne qu'une viande aussi malsaine qu'écœurante.* (Raspail.)

— Fig. Qui inspire de la répulsion, du dégoût : *C'est bien triste, c'est bien écœurant, ma petite, d'avoir toujours affaire à de pareils détails.* (H. V. *Qui volume inévit, affaissant, naustrabond à une lecture écœurante*) (Ste-Beuve.)

ÉCOURÉ, ÉE (é-keu-ré) part. passé du v. *écourer*. Dégouté : *Être écouré par une cuisine trop fade.*

— Fig. Dont le cœur est troublé, abattu, découragé : *En faisant nos dernières emplettes, nous ne sommes vraiment pas pour quoi nous achetions.* (E. Sue.)

ÉCOUREMENT s. m. (é-keu-re-man — rad. *écourer*). Action d'écourer ; état d'une personne écourée.

ÉCOURER v. a. ou tr. (é-keu-ré — du préf. priv. *é.* et de *cœur*). Causer du dégoût, affaiblir l'estomac : *Les boissons trop sucrées m'écourent.* *Cette cuisine m'écouré.* *Les viandes trop grasses m'écourent.* *Oh ! j'avais bien faim, dit-elle ; mais de voir des ballertes, ça m'écouré ; je n'ai plus d'appétit.* (E. Sue.)

— Fig. Causer de la répugnance, inspirer du dégoût à ; abattre, décourager, affaiblir le cœur de : *La pêche à la baleine est une boulerie dont les détails m'écourent.* (Toussaint.)

Les détails journaliers de ma maison m'étaient. E. AUGIER.

S'écourer v. pr. Se dégoutter, s'affaiblir l'estomac : *N'entre pas à la cuisine, vous vous écœurerez.*

ÉCOFRAI s. m. (é-ko-fré — du bas lat. *escoferrus*, marchand de cuir). Techn. Grosse ture par laquelle les ouvriers en cuir découpent leur ouvrage. Il On dit aussi ÉCOFOR.

ÉCOINON ou **ÉCOINSON** s. m. (é-ko-inon — du latin *pin. é.*, et de *coin*). Techn. Ouvrage de menuiserie ou de maçonnerie des-

tiné à être placé dans l'angle d'une pièce d'appartement. *Armoire en écoinçon.* Pierre qui forme l'encoignure de l'embrasure d'une porte ou d'une fenêtre.

— Encycl. Un écoinçon est une pièce triangulaire, de bois ou de pierre, que l'on place dans les angles rentrants d'une construction, soit pour les cacher, soit pour les décorer. En charpenterie, l'écoinçon sert à fortifier les assemblages, et quelquefois même il remplit le rôle de corbeau ou de console. Il est alors principalement utilisé dans la construction des cintres et des pans de bois, où il est nécessaire d'avoir une rigidité parfaite. Les écoinçons combattent la tendance au glissement et à l'arrachement du tenon sous des efforts n'agissant pas suivant l'axe des pièces assemblées. Dans certains cas, ils sont employés pour augmenter la surface d'appui d'une pièce sur une autre ; ce sont alors de véritables bases qui doivent travailler comme telles. Lorsque les écoinçons sont en bois, on les console ou se rapproche autant que possible du solide d'égalité résistance ; leurs dimensions sont alors beaucoup plus grandes que dans les deux cas précédents, et ils deviennent de véritables pièces de construction. On les emploie généralement comme consoles, lorsque les pièces à assembler se coupent suivant des plans perpendiculaires et que l'une d'entre elles ne présente pas à l'endroit de l'assemblage un appui suffisant pour y fixer autre, ainsi que pour soulager un tenon horizontal. Lorsque les écoinçons sont en section très-faible comparativement à celle de la pièce à l'extrémité de laquelle il est fait. Les écoinçons de pierre présentent peu de solidité lorsqu'ils sont détachés des pierres auxquelles ils sont destinés ; aussi ne les emploie-t-on que dans les constructions où la taille généralement avec l'une des pierres, ce qui permet de compter sur leur résistance, soit comme écrasement, soit comme flexion. Dans la menuiserie, on fait un grand usage d'écoinçons pour relier entre elles deux planches ou planchettes ; ce sont alors de petites baguettes de faibles dimensions que l'on colle ou que l'on colle contre les morceaux à réunir ; ils font alors partie intégrante de l'assemblage ; ce mode est surtout employé pour la confection des tiroirs et des boîtes. Dans l'ébénisterie, on fortifie les angles des meubles par des écoinçons de bois collés ou cloués contre les planches à joindre ; ils sont surtout utiles dans les meubles de grandes dimensions, qui, exécutés avec des bois mous, tendent toujours à se dévoyer.

ÉCOISSON s. m. (é-ko-ison). Agric. Nom donné dans quelques localités aux sillons les plus courts.

ÉCOLAGE s. m. (é-ko-la-je — rad. *écoller*). Etat d'écoller : *Être en écolage.* Rétribution payée par les écoliers : *Prix d'écolage.* *Payer son écolage.* Il Mot vieilli.

ÉCOLAPADE V. ÉCOLAPADE.

ÉCOLÂTRE s. m. (é-ko-lâ-tre — rad. *écôle*). Hist. ecclésiast. Professeur de théologie et d'humanités attaché à une cathédrale : *Jadis à Orléans, écolâtre de la cathédrale de Tours, assis pendant la nuit devant le portail de l'église, enseignait à ses disciples le cours des astres, leur montrant du doigt la voie lactée et les étoiles.* (Chateaub.) Il Chanoine prébendier qui enseignait gratuitement la philosophie et les humanités à ses confrères (E. Scherer.) Il Ancien titre des chanceliers ou notaires des abbayes. Il Aujourd'hui, Chanoine chargé de l'inspection des écoles d'un diocèse.

— Encycl. *L'écolâtre* était le chanoine ou le prébendier chargé de surveiller les écoles. Dans le principe, c'était lui qui faisait l'école tenue par le chapitre. « Cette dignité, dit l'abbé S.-H.-R. Prompsault, n'a été conservée en France que dans les chapitres d'Arras, de Châlons ou d'Orléans. Cependant, il y a peu de chapitres qui n'aient une école spéciale pour les enfants de chœur, un maître pour la diriger et un chanoine spécialement chargé de la surveiller. Par conséquent, il y a peu de chapitres dans lesquels les fonctions d'écolâtre ne soient réellement exercées par quelqu'un. »

— Dans les Orléans, l'écolâtre porte le nom de *scollastique*. L'institution des écolâtres remonte au moins au VIII^e siècle. Alcuin, précepteur de Charlemagne, avait rempli cette fonction à Saint-Martin de Tours ; Gerbert, précepteur de l'empereur Rhon III, fut écolâtre et depuis archevêque de Reims.

ÉCOLÂTRIE s. f. (é-ko-lâ-tri — rad. *écôle*). Dignité, fonctions d'écolâtre.

ÉCOLE s. f. (é-ko-le — lat. *schola*, formé du gr. *scholè*, loisir). Établissement public d'enseignement. *C'est faire cause commune avec le diable que d'attacher si peu d'importance aux écoles du peuple.* (Martin Luther.) *C'est aux magistrats seuls d'autoriser les livres admissibles dans les écoles.* (Volt.) *Les écoles doivent être l'asile de l'équité, c'est-à-dire de la justice.* (Guzot.) Il n'y a que l'école publique qui n'ait pour but l'acquisition de la pratique de la justice et de l'égalité. (Vacherot.) *L'école publique est le berceau de la nation.* (P. E. et de coin). Techn. Ouvrage de menuiserie ou de maçonnerie des-

secondaire. *Écoles de pharmacie*, Écoles fondées à Paris, à Montpellier et à Strasbourg, pour l'instruction des aspirants au diplôme de pharmacien. *École polytechnique*, École fondée à Paris pour le haut enseignement des sciences mathématiques, physiques et chimiques, et ouverte à des jeunes gens destinés à divers services publics, tant civils que militaires. *École des ponts et chaussées*, École où l'on forme des ingénieurs pour le service public des routes, des rivières, des canaux et, en général, des voies de communication. *Écoles spéciales de commerce*, Écoles annexées aux établissements publics d'enseignement secondaire, pour l'enseignement des sciences et des arts nécessaires aux industriels et aux commerçants. *École primaire*, École d'enseignement primaire. *Écoles régimentaires*, Écoles attachées aux régiments français pour l'instruction des officiers, des sous-officiers et des soldats. *Écoles secondaires*, Écoles où l'on enseigne les humanités et les éléments de la langue grecque et de la langue latine, comme sont les lycées, les collèges, les petits séminaires. *École spéciale militaire de Saint-Cyr*, École destinée à former des officiers pour les armées de terre. *École vétérinaire de Lyon*, École fondée à Alfort, à Lyon et à Toulouse, pour former des vétérinaires.

— Philosophie scolastique et ses adeptes : *Les termes de l'école.* La philosophie moderne a banni le langage de l'école. C'est ainsi que l'école parle. (Acad.) *La révolution de deux idées antithétiques ou un troisième d'ordre supérieur est ce que l'école nomme synthèse.* (Froudh.) Ensemble des adeptes d'une doctrine ou d'un maître : *École philosophique.* *École littéraire.* *École de peinture.* *École d'Alexandre.* *École de Platon.* *École de Raphaël.* *École de l'école.* *Carrière des écoles.* *Carrière de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.*

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné : *Il fait beau, nous sommes en avance, prenons le chemin de l'école.* *Revéler ce qui se dit ou se fait dans une réunion, dans une société : Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école.* (Acad.) *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui reprocher son ignorance en quelque matière. *Y aller d'une école*, Être à une école, aller se trouver auprès de gens capables de former, d'initier, ALLER, ÊTRE à une bonne école.

— Loc. fam. *Prendre le chemin de l'école*, Prendre un chemin long et détourné :